



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu du règlement No. 584-2023 de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné de la présente demande de dérogation.

DM 03-2024

À l'immeuble sis au 1142 route Marie-Victorin formé du lot 5 217 043 une demande de dérogation est déposée en vertu du Règlement sur les dérogations mineures et conformément à la procédure prévue aux articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1). L'objet de la demande a pour but d'autoriser un garage détaché d'une superficie de 82,2 m² en remplaçant le garage actuel d'une superficie de 65 m².

Le Conseil municipal écoutera et entendra tout intéressé relativement à la demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier au 581 route Marie-Victorin, Verchères d'ici le 6 mai 2024.

Donné à Verchères, ce 18 avril 2024

Municipalité de Verchères

Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques
et greffier-trésorier

DESCRIPTION DU PROJET

L'objet de la demande a pour but de se déroger aux dispositions de l'article 6.3.2.4 du règlement de zonage afin :

- D'autoriser un garage détaché d'une superficie de 82.2 m² en remplaçant le garage actuel d'une superficie de 65 m².

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES (Règlement de zonage)

ARTICLE 6.3.2.5 SUPERFICIE (mod. règl. 486-2013 et 513-2015)

La superficie maximale d'un garage privé isolé à une habitation unifamiliale est fixée à :

- 65, 0 mètres carrés pour un usage résidentiel en milieu rural (à l'extérieur du périmètre d'urbanisation), exercé sur un terrain dont la superficie est supérieure à 1 500 mètres carrés;

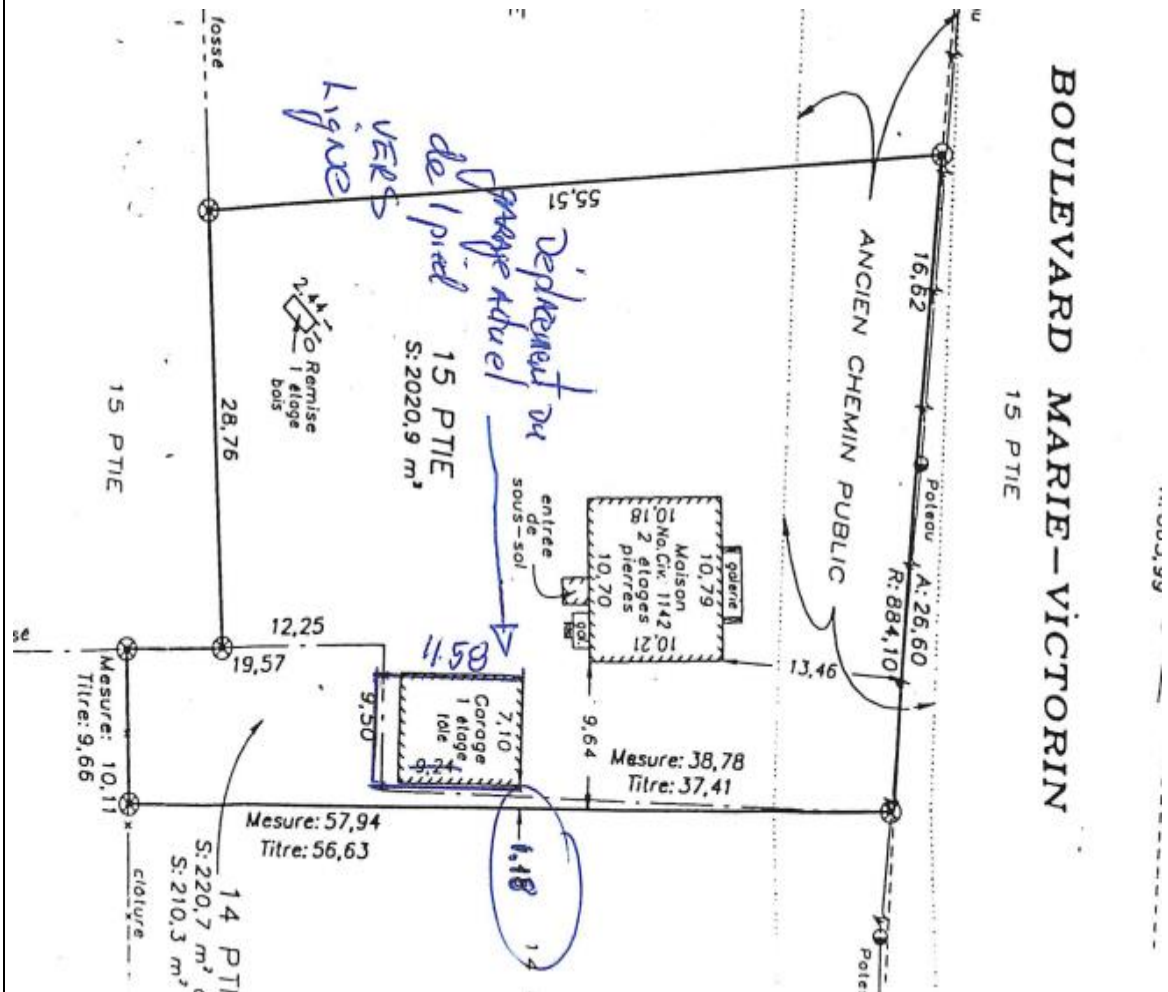
LOCALISATION



DÉTAILS

- Superficie du terrain : 3510,1 m²
- Superficie du garage à démolir : 65 m²

IMPLANTATION



PLANS

Le projet sera semblable à ce modèle (7,1 x 11,58 m)
Toit en tôle même couleur que la maison (BROWN CHOCOLAT)
AVEC MURS EN PRUETTE NATUREL ROUGH (PLANCHES)

